



BILAN ANNUEL 2019

Etxerat

Euskal Preso eta Iheslari Politikoen
Senide eta Lagunen Elkartea



1. POLITIQUE PÉNITENTIAIRE

1.1: DISPERSION ET ÉLOIGNEMENT

- Données générales
- Transferts
- Politique de rapprochements dans l'État espagnol
- Politique de rapprochements dans l'État français

1.2: Politique de degrés (État espagnol)

1.3: Libération conditionnelle

1.4: Prisonniers gravement malades

1.5: Isolement

1.6: Familles et ami.e.s : accidents

2. EXILÉS-DEPORTÉS

3. INITIATIVES CONTRE LA POLITIQUE PÉNITENTIAIRE

4. CONCLUSION:

1. POLITIQUE PÉNITENTIAIRE

1.1: DISPERSION ET ÉLOIGNEMENT

DONNÉES GÉNÉRALES / SITUATION DU CPPB

- Fin décembre 2019, le Collectif compte 246 prisonnier.e.s politiques basques: 209 hommes et 35 femmes; de plus, 5 enfants de moins de 3 ans sont incarcérés avec leurs mères.
- 3 prisonniers basques sont sous le régime de la prison atténuée pour maladie grave et incurable dans l'État espagnol.
- 243 sont dispersés :
 - 205 dans 39 prisons de l'État espagnol et
 - 36 dans 8 prisons de l'État français.
 - Seuls 2 prisonniers politiques basques se trouvent au Pays Basque : l'un à la prison de Zaballa, l'autre au Centre Besarkada Etxea de Gasteiz. Les deux sont gravement malades.

État espagnol: 205 prisonnier.e.s politiques basques.

- 135 (118 hommes et 17 femmes + 4 enfants) = 66%, dans des prisons situées à des distances comprises entre 600 et 1.100 km d'Euskal Herria.
- 42 (32 hommes y 10 femmes + 1 enfant) = 20%, dans des prisons situées à des distances comprises entre 400 et 590 km d'Euskal Herria
- 28 (27 hommes y 1 femme) =14%, dans des prisons situées à des distances comprises entre 150 et 390 km d'Euskal Herria.

État français: 36 prisonnier.e.s politiques basques

- 8 prisonnier.e.s politiques basques, dans des prisons situées à des distances comprises entre 600 et 1.100 km de chez eux = %22
- 28 prisonniers politiques basques, dans des prisons situées à des distances comprises entre 100 et 390 km = %78



Etxerat

Euskal
Preso eta Iheslari
Politikoen
Senide eta Lagunen
Elkartea

TRANSFERTS

32 transferts ont eu lieu en 2019:

- 16 dans le cadre de la dite « politique de rapprochements » dans l'État espagnol
- 5 dans le cadre de la politique de rapprochements de l'État français
- 11 dans celui de la dynamique ordinaire de transferts propre à la politique de dispersion :
 - 10 dans l'État espagnol ; dans 5 de ces cas, les prisonniers ont été éloignés
 - 1 dans l'État français

POLITIQUE DE RAPPROCHEMENTS DANS L'ÉTAT ESPAGNOL

En 2019, un seul prisonnier a été transféré au Pays Basque depuis que l'État espagnol a commencé ce qu'il appelle des "rapprochements" : Xabier Sagardoï a été transféré à la prison d'Iruña, 28 jours avant la fin de sa peine.

Des 15 « rapprochements » restants :

- 2 ont été réalisés entre 4 et 10 mois avant la libération
- Seuls 6 de ces transferts ont ramené les voyages imposés à la famille et aux amis à moins de 500 km pour réaliser les visites :
 - 2 transferts à Logroño: à 140 km d'Euskal Herria (280 km)
 - 1 transfert à Burgos: à 210 km d'Euskal Herria (420 km)
 - 3 transferts à Soria: à 225 km d'Euskal Herria (450 km)
- Dans 9 cas, ils requièrent des déplacements de 500 à 900 km:
 - 1 transfert à Mansilla: à 360 km d'Euskal Herria (720 km)
 - 3 transferts à Zuera: à 270 km d'Euskal Herria (540 km)
 - 2 transferts à Villabona: à 400 km d'Euskal Herria (800 km)
 - 1 transfert à Daroca: à 340 km d'Euskal Herria (680 km)
 - 1 transfert à Topas: à 450 km d'Euskal Herria (900 km)

POLITIQUE DE RAPPROCHEMENTS DANS L'ÉTAT FRANÇAIS

Dans l'État français, 26 des 30 hommes prisonniers politiques basques se trouvent dans les prisons de Lannemezan et de Mont-de-Marsan, les plus proches du Pays Basque. Deux autres se trouvent au Centre de Détention de Muret à 370 km d'Euskal Herria, un à St Martin de Ré à 490 km, et le dernier se trouve toujours à la prison de la Santé à 850 km du Pays Basque depuis son incarcération.

Aucun établissement pénitentiaire ne présentant de conditions acceptables parmi ceux qui sont proches du Pays Basque, les femmes prisonnières politiques basques sont toujours éloignées: Rennes (740 km d'Euskal Herria), Roanne (790 km) et Réau Sud-Francilien, la plus éloignée à 870 km.

1.2 LEKUALDAKETAK - Traslados - Transferts

		Espetxetik: De la prisión de: De la prison de:	Km	espetxera: a la de: à celle de:	Km
Comes Arranbillet, Olga	2019-01-14	MANSILLA (Leon)	360	VILLABONA	400
Beaumont Etxebarria, Iñaki	2019-01-17	GRANADA (Albolote)	840	SORIA	225
Ginea Sagasti, Josu	2019-01-17	ALMERIA	960	MANSILLA	360
Lopez Gomez, Jon	2019-01-02	HERRERA	600	ZUERA (Zaragoza)	270
Sola Campillo, Aurken	2019-01-18	ALGECIRAS	1100	BURGOS	210
Atristain Gorosabel, Javier	2019-02-08	MURCIA II	790	SORIA	225
Murga Zenarruzabeitia, Andoni	2019-02-16	CURTIS (A Coruña)	600	ZUERA	270
Yañez Ortiz de Barron, Iratxe	2019-02-18	ALMERIA	960	VILLABONA	400
Sagardoi Lana, Xabier	2019-03-08	SORIA	225	IRUÑEA	0
Agirre Ibañez, Xabier	2019-03-11	OCAÑA	480	LOGROÑO	140
Fano Aldasoro, Unai	2019-03-11	ALGECIRAS	1100	SORIA	225
Galder Barbado Bonilla	2019-03-15	SOTO DEL REAL (Madrid)	400	DAROCA	340
Aitor Zelaia	2019-03-15	SOTO DEL REAL (Madrid)	400	DAROCA	340
Urrutia Gonzalez, Oier	2019-03-29	A LAMA (Pontevedra)	730	LOGROÑO	140
Unai López de Okariz	2019-04-03	GRANADA (Albolote)	840	DAROCA	340
Idoia Martinez García	2019-04-09	A LAMA (Pontevedra)	730	VILLABONA	400
Asier Borrero Toribio	2019-04-17	SOTO DEL REAL (Madrid)	400	DUEÑAS	300
Asier Bengoa Lpz. de Armentia	2019-04-22	SOTO DEL REAL (Madrid)	400	HERRERA	600
Karlos Apeztegia Jaka	2019-04-23	SOTO DEL REAL (Madrid)	400	OCAÑA II (Toledo)	480
Mikel Karrera Sarobe	2019-05-21	REAU-SUD-FRANCILIEN	870	LANNEMEZAN	280
Jon Rubenach Roiz	2019-05-22	SOTO DEL REAL (Madrid)	400	MANSILLA (León)	360
Aitzol Iriondo Yarza	2019-06-06	MOULINS-YZEYRE (E. f.)	740	LANNEMEZAN	280
Ekaitz Samaniego Curiel	2019-07-04	MURCIA II	790	ZUERA	270
Garikoitz Aspiazu Rubina	2019-07-08	ARLES	700	LANNEMEZAN	280
Ainhoa Gartzia Montero	2019-07-11	MURCIA II	790	TOPAS	450
Goitia Abadia , Oier	2019-07-11	VILLABONA	400	TOPAS	450
Xabier Goienetxea Iragorri	2019-09-11	FRESNES	850	MONT-DE-MARSAN	
Marixol Iparragirre Guenetxea	2019-10-01	SOTO DEL REAL (Madrid)	400	BRIEVA (Ávila)	323
Iñaki Reta de Frutos	2019-10-02	FRESNES	850	MONT-DE-MARSAN	
Alaitz Aramendi Jaunarena	2019-10-24	RENNES		ROANNE	
Jon Enparantza Agirre	2019-10-29	ZABALLA	0	ESTREMEREA	514
Arantza Zulueta Amutxastegi	2019-11-11	ZABALLA	0	VALENCIA	

ASKATZEAK / Libertades / Libérations

			Espetxea Prisión Prison	Urte espetxean Años en prisión Années en prison	
Albisu Iriarte, Mikel	2019-01-22	REAU-SUD-FRANCILIEN (Entregado a España)		15	1
Aginako Etxenagusia, Asier	2019-01-31	VALENCIA III		15	5
Ibarrola Pérez, Julen	2019-02-10	BASAURI		2	1
Urizar de Paz, Germán	2019-02-28	ALGECIRAS, Cádiz		28	1
Etxebarria Sagarzazu, Kepa	2019-03-08	ZUERA, Zaragoza		20	1
Aranalde Ijurko, Maite	2019-03-11	SOTO DEL REAL, Madrid		9	4
Zengotitabengoa, Andoni	2019-03-28	Vale de Judeus, PORTUGAL		9	1
Aitzol Gogorza Otaegi	2019-04-02	BASAURI		20	6
Mikel Orbegozo Etxarri	2019-04-04	VALLADOLID		14	1
Xabier Sagardoi Lana	2019-04-06	IRUÑEA		6	1
Ekaitz Ezkerra Laspeñas	2019-04-07	BURGOS		6	1
David Pla Martin	2019-04-18	OSNY (Entregado a España)		4	1
Joseba Segurola Kerejeta	2019-04-30	MADRID		14	1
Iñaki Beaumont Etxeberria	201-05-18	SORIA		19	1
Marina Bernadó Bonada	2019-05-23	RENNES (Entregado a España)		12	1
Otxoa de Eribe, Jose Angel	2019-07-05	CASTELLÓ I		19	7
Zabaleta Elosegi, Jose Javier	2019-07-27	ZUERA, Zaragoza		29	1
Ugarte Villar, Xabier	2019-07-28	TOPAS, Salamanca		22	1
Zelaia, Aitor	2019-07-30	DAROCA, Zaragoza		6 meses	4
Barbado Bonilla, Galder	2019-08-01	DAROCA, Zaragoza		6 meses	4
Merodio Larraona, Zigor	2019-09-19	MONT-DE-MARSAN		13	1
Ilundain Iriarte, Alberto	2019-11-15	VALLADOLID		18	4
Garro Pérez, Zigor	2019-11-28	MONT-DE-MARSAN		13	8
López Gómez, Jon	2019-11-29	ZUERA, Zaragoza		15	1

(*) (1) Zigorra beteta / Cumplimiento íntegro de la condena / Fin de la peine

(2) Espainiar estatuaren esku utzi ondoren. Tras ser entregado por el Estado francés / Après avoir été remis par L'État espagnol

(3) Estradizio eskaria ukatua / Rechazada la demanda de extradición / Demande d'extradition refusée

(4) Behin-behineko askatasuna / Libertad provisional / Liberté provisoire

(5) Zigor etena eritasun larriagatik / Suspensión de condena por enfermedad grave / Suspension de peine pour maladie grave

(6) Espetxe arindua eritasun larriagatik / prisión atenuada por enfermedad grave / prison atténuée pour maladie grave et incurable

(7) Baldintzapeko askatasuna eritasun larriagatik / Libertad condicional por enfermedad grave / liberté conditionnelle pour maladie grave et incurable

(8) Baldintzapeko askatasuna, kautelazko neurriekin (Estatu frantsesean) / Condicional con medidas cautelares (Estado francés) / libération conditionnelle avec des mesures conservatoires (Etat français)

FRANTZIAR ESTATUAK ESPAINIAR ESTATUARI ENTREGATUAK

Entregados/as por el Estado francés - Remis/e/s par l'État français à l'État espagnol

Albisu Iriarte, Mikel	2019-01-22
Bengoa Lpz. de Armentia, Asier	2019-02-06
Borrero Toribio, Asier	2019-02-27
Rubenach Roiz, Jon	2019-04-17
Segurola Kerejeta, Joseba	2019-04-30
Ilundain Iriarte, Alberto	2019-05-28
Bernadó Bonada, Marina	2019-06-03
Iparragirre Guenetxea, Marixol	2019-09-04

1.2 POLITIQUE DE DEGRÉS (État espagnol)

Des 205 prisonnier.e.s politiques basques de l'État espagnol, seuls 43 se trouvent sous le régime du 2^{ème} degré. Parmi ces 43, 22 ont été placés sous ce régime durant l'année 2019.

- 162 prisonnier.e.s se trouvent sous le régime du 1er degré.
 - 31 sous le régime le plus sévère: modules de régime fermé ou d'isolement dans les prisons de Sevilla, Cordoba, Huelva et Estremera.
 - 27 dans des modules de 1^{er} degré dans les prisons de Puerto de Santa Maria, Texeiro et Mansilla
 - 70 dans des modules de régime ordinaire
 - 34 sous des régimes plus souples (art. 100.2)

Aucun prisonnier politique basque ne se trouve au 3^{ème} degré. Ce régime n'a été concédé qu'à deux occasions: Xabier Sagardoi, 28 jours avant sa libération définitive et Jose Angel Otxoa de Eribe, avec mesure de libération conditionnelle, alors que sa maladie était en phase terminale.

1.3 LIBÉRATION CONDITIONNELLE

- 58 prisonnier.e.s basques de l'État espagnol pourraient se trouver en liberté conditionnelle car ils ont effectué les $\frac{3}{4}$ de leurs peines, ce qu'empêche la politique de degrés actuelle.
- 4 prisonniers politiques de l'État français pourraient se trouver en liberté conditionnelle: Xistor Haranburu, Jon Kepa Parot, Jakes Esnal et Lorentxa Beyrie. Ils remplissent tous les critères exigés par la loi, y compris, dans le cas des trois premiers, l'accomplissement intégral de la peine de sûreté qui assortissait leur condamnation. Leurs demandes de libération conditionnelle ont toujours été refusées, avec un changement notable cette année: dans les cas de Xistor Haranburu, Jon Kepa Parot et Lorentxa Beyrie (la demande de Jakes Esnal sera examinée en 2020), leurs dernières demandes ont été acceptées par les juges, qui ont tenu compte dans leurs décisions du nouveau scénario politique du Pays Basque. C'est le parquet anti-terroriste qui a systématiquement fait appel et la Cour d'Appel qui a systématiquement cassé les décisions favorables.

1.4 PRISONNIERS GRAVEMENT MALADES

- Fin décembre 2019, 19 prisonniers politiques basques (contre 21 au début de l'année), souffrent de maladies graves et incurables :
 - Diagnostic de cardiopathie ischémique sévère. 61 ans, éloigné à 725 km d'Euskal Herria. En prison depuis 20 ans.
 - Diagnostic de spondylarthrite chronique. 59 ans, éloigné à 1.100 km d'EH; en prison depuis 15 ans.
 - Diagnostic de transformation persistante de la personnalité après une expérience catastrophique avec bouffées délirantes; en prison depuis 22 ans. Incarcéré à 300 km d'EH.
 - Diagnostic de polypose colique avec ablation partielle du côlon. Carcinome verruqueux. 67 ans, éloigné à plus de 600 km d'EH. En prison depuis 23 ans.
 - Diagnostics de cancers:
 - Cancer du côlon. 60 ans, éloigné à 650 km d'EH; en prison depuis 17 ans.
 - Carcinome épidermoïde sur le dos de la langue. 49 ans, incarcéré à 170 km d'EH. En prison depuis 21 ans.
 - Tumeur aux testicules. Incarcéré à plus de 600 km d'EH. En prison depuis 8 ans.
 - Cancer de la thyroïde. Incarcéré à plus de 600 km d'EH. En prison depuis 15 ans.
 - Diagnostics de spondylarthrite ankylosante:
 - 39 ans. Éloigné à 1.000 km d'EH. En prison depuis 16 ans.
 - Éloigné à plus de 600 km d'EH. En prison depuis plus de 15 ans.
 - Complicquée d'une pluripathologie. 55 ans. Incarcéré à 170 km du domicile familial. En prison depuis 18 ans.
 - Diagnostic de myopie majeure à longue évolution et hémorragie rétinienne. 55 ans. Incarcéré à 440 km du domicile familial. En prison depuis 23 ans.
 - Diagnostic de sclérose en plaques. 48 ans. Incarcéré dans l'État français, à 280 km d'EH. En prison depuis 16 ans.
 - Diagnostic de diabète sucré, fibrillation auriculaire et décollement de la rétine. 69 ans. Incarcéré dans l'État français à 280 km d'Euskal Herria. En prison depuis 12 ans.

- Diagnostic de schizophrénie paranoïde et de valvulopathie aortique. 57 ans. Incarcéré en Euskal Herria. En prison depuis 17 ans.
 - Diagnostic de VIH au stade 3. 46 ans. Incarcéré dans un centre anti-sida en Euskal Herria.
 - Diagnostic de syndrome coronarien. 47 ans. Éloigné à 460 km du domicile familial. En prison depuis 16 ans.
 - Diagnostic de rhumatisme psoriasique. Éloigné à plus de 600 km d'Euskal Herria. En prison depuis plus de 15 ans.
 - Diagnostic de dépression grave de nature psychotique. Éloigné à plus de 600 km d'EH. En prison depuis 20 ans.
- En plus de ces 19 cas, qui sont les plus sévères, 53 autres prisonnier.e.s souffrent de maladies organiques nécessitant une assistance médicale rigoureuse. 12 autres sont atteints de maladies psychiques, dont 6 qui ont besoin d'un suivi très strict.
 - Durant cette année 2019, 3 anciens prisonniers sont décédés après leur libération, accordée uniquement quand leur maladie avait atteint son stade terminal. Dans les 3 cas, ils avaient des métastases très développées quand ils ont été libérés.
 - 06-01-2019. Décès de Juan Mari Maiezkurrena. Il purgeait une peine de 7 ans et demi pour laquelle il avait été libéré sous caution jusqu'en mai 2014. L'Audience Nationale de Madrid lui a accordé la suspension de peine en juin 2017.
 - 26-01-2019. Décès de Oier Gomez Mielgo. Libéré le 26 avril 2017 dans l'État français après acceptation de sa suspension de peine et levée des mandats d'arrêt européens émis contre lui. Il souffrait d'un cancer depuis 2013, et en janvier 2017, lui a été diagnostiqué un sarcome d'Ewing avec métastases généralisées.
 - 29-10-2019. Décès de Jose Angel Otxoa de Eribe. Libéré en conditionnelle en phase terminale le 5 juillet. Il avait 61 ans, était incarcéré depuis 19 ans et avait purgé les $\frac{3}{4}$ de sa peine.
 - Libérations de prisonniers gravement malades.
 - 31-01-2019. L'Audience Nationale espagnole a accordé la suspension de peine à Asier Aginako Etxenagusia en raison de la grave maladie dont il est atteint. Il était incarcéré depuis 15 ans et était à un an de la fin de sa peine.

- 02-04-2019. Le Tribunal Central de Vigilance Pénitentiaire a accordé la prison atténuée à Aitzol Gogorza qui souffre depuis 8 ans d'une grave maladie mentale. Il était en prison depuis 20 ans.
- Deux prisonniers gravement malades hospitalisés.
 - 05-06-2019. Txus Martin Hernando, qui souffre d'une grave maladie mentale compliquée d'une valvulopathie aortique a subi une opération à cœur ouvert.
 - 30-04-2019. Josetxo Arizkuren Ruiz a été hospitalisé à Murcia avec un diagnostic de cardiopathie ischémique sévère à la suite d'une crise cardiaque.
- Une personne arrêtée alors qu'elle se rendait à l'hôpital.
 - 2019-05-06. Josu Urrutikoetxea Bengoetxea a été arrêté sur le parking de l'hôpital auquel il se rendait. Selon le rapport du médecin qui le suivait, il devait être opéré dans un délai maximum de 30 jours. L'intervention chirurgicale, qui n'a été programmée que le 15 juillet, a été suspendue 2 fois pour « raisons de sécurité » et n'a été finalement réalisée que le 2 septembre, avec 3 mois de retard sur le délai fixé par les médecins.
- Quatrième refus de suspension de peine pour Ibon Fernandez Iradi. Une nouvelle demande de suspension de peine a été faite pour ce prisonnier de Lasarte qui souffre d'une sclérose en plaques. Elle a été acceptée par le Tribunal d'Application des Peines de l'État français mais, comme dans le cas des demandes de libération conditionnelle, elle a été suspendue par le recours du Procureur.

1.5 ISOLEMENT

Isolement et séparation des autres prisonniers basques

31 prisonnier.e.s se trouvent sous un régime d'isolement sévère dans l'État espagnol. De plus :

- 6 prisonniers hommes (4 dans l'État espagnol et 2 dans l'État français) se trouvent dans des prisons où il n'y a pas d'autre prisonnier basque.
- 12 prisonnières femmes sont seules dans des prisons (généralement dans un module de femmes se trouvant dans une prison majoritairement d'hommes) où il n'y a pas d'autre prisonnière basque.

1.6 FAMILLES ET AMI.E.S : ACCIDENTS

L'année a commencé avec le 1^{er} des 8 accidents subis par les familles et amis de prisonniers politiques basques en 2019 sur les route des visites. Le bilan de l'année est de 17 personnes affectées dont deux enfants.

2019-01-01: La compagne et le fils de Garikoitz Aspiazu (Andoain), alors incarcéré à Arles, à 665 km du domicile familial, ont eu un accident au retour de la visite. Ils ont été emboutis dans un virage par la voiture qui les suivait et qui a poursuivi sa route sans s'arrêter.

28-01-2019: Deux amis de Jesus Mari Etxeberria Garaikoetxea (Orereta), aux environs de Sevilla, alors qu'ils se rendaient à la prison de Puerto III. Ils ont embouti deux véhicules accidentés à la sortie d'un virage.

03-02-2019: Deux amis de Jon Mirena San Pedro Blanco (Bilbo), à la hauteur de Pancorvo, au retour de Herrera de la Mancha; la voiture qui les précédait a glissé sur la neige, les amis du prisonnier basque n'ont pas pu éviter la collision.

03-02-2019: Deuxième accident du week-end. Deux amis de Luis Mariñelarena Garciandia (Etxarri Aranatz), en allant à la prison de Curtis. La voiture a patiné en raison de l'état de la route, a heurté un autre véhicule puis la barrière latérale.

12-05-2019: Un ami d'Oier Urrutia González (Gasteiz), en allant à la prison de Logroño. Il a été embouti par un autre véhicule. Il n'a pas pu continuer sa route et a manqué la visite.

01-06-2019: Trois amis d'Aitzol Iriondo (Lasarte), en allant à la prison de Moulins-Yzeure, à 620 km d'Euskal Herria, en heurtant un animal qui traversait la route.

24-11-2019: Deux amis d'Ainhoa Mujika Goñi et de Jon Olarra Guridi (Donostia), en allant à la prison d'Albolote (Granada), à 840 km d'Euskal Herria, en heurtant un autre véhicule en raison de l'état de la route.

24-11-2019: Deuxième accident du week-end. Deux amis d'Olga Comes Arranbillet (Iruñea), dont un mineur, au retour de la visite à Villabona (400 km), après avoir perdu le contrôle du véhicule dans un virage.

Aucun de ces accidents n'a fait de blessé grave, mais comme tout accident de la route, aussi bénin soit-il, des contusions, des séquelles physiques et psychiques et beaucoup de dégâts matériels.

2. EXILÉS-DEPORTÉS

Deux exilés et trois déportés sont rentrés au Pays Basque cette année après régularisation de leur situation :

07-01-2019. Inaxio Olaskoaga (Donostia), après 22 ans d'exil.

02-03-2019. Iñaki Etxarte Urbieta (Donostia). Depuis Cuba. Déporté au Cap Vert le 18 janvier 1986, puis transféré à Cuba quelques mois plus tard.

24-07-2019. Iñaki Orueta. (Donostia), après 40 ans d'exil.

15-08-2019. Koldo Zurimendi Oribe (Amurrio). Depuis le Venezuela. Déporté en Algérie en octobre 1987 et au Venezuela le 5 mai 1989.

Août 2019. Arturo Cubillas Fontan (Donostia). Déporté en Algérie en octobre 1987 et au Venezuela en 1989.

30-09-2019. Alfonso Etxegarai. Depuis Sao Tomé. Déporté en Équateur en 1985. Séquestré et torturé avec l'autre déporté basque Angel Aldana Barrena (décédé au Venezuela en avril 2016) à Quito les 8 et 9 janvier 1986 par la police espagnole en collaboration avec la police équatorienne. Déporté à Sao Tomé en août 1986.

3. INITIATIVES CONTRE LA POLITIQUE PÉNITENTIAIRE

04-02-2019 Le Conseil de la Ville Dublin a approuvé une motion dans laquelle il demande à l'État espagnol de mettre fin à sa pratique de dispersion des prisonniers basques et à toutes les difficultés qui accompagnent les prisonniers et leurs proches. Il déplore la « politique continue de l'État espagnol de disperser les prisonniers indépendantistes basques vers les prisons les plus éloignées de l'État espagnol » et souligne que cette politique génère d'énormes difficultés économiques et physiques pour les familles des détenus et « contribue aux accidents mortels causés par les voyages sur de longues distances ». La motion défend le soutien à « un programme de réimplantation des prisonniers sur les terres basques et de libération des prisonniers ».

Le Conseil a également décidé de communiquer le texte approuvé à l'ambassadeur d'Espagne et au Comité des Affaires Extérieures et du Commerce d'Oireachtas.

12-06-2019 Le réseau citoyen Sare a présenté au Parlement Basque les résolutions approuvées par 59 mairies du Pays Basque sud pour demander la fin de la dispersion.

25-11-2019 Le Parlement de Navarre a approuvé une déclaration en faveur du rapprochement des prisonniers. Navarra Suma est la seule formation à avoir voté contre. Dans cette déclaration, le Parlement de Navarre considère comme « nécessaire une nouvelle politique pénitentiaire qui évite l'accomplissement des peines privatives de liberté loin des lieux d'enracinement social et familial, facilitant la relation avec la famille et les amis ».

21-01-2020. Le Friendship, intergroupe du Parlement Européen, a présenté sa nouvelle composition pour la législature en cours. La première décision adoptée a été l'envoi d'un courrier au président du Gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, ainsi qu'au président du Parlement européen, David Sassoli, demandant la fin de la dispersion et la libération des prisonniers gravement malades. La lettre a été signée par les 21 eurodéputés du Friendship et par 17 autres députés de différentes couleurs politiques.

3. CONCLUSION

Un an et demi après que Pedro Sanchez ait annoncé des changements en matière pénitentiaire, les pas nécessaires à un tel changement de politique n'ont toujours pas été faits.

Malgré les 26 transferts vers des prisons moins éloignées réalisés en 2018 et 2019, la situation du Collectif, particulièrement dans l'État espagnol, est toujours celle d'une majorité incarcérée dans les prisons les plus éloignées d'Euskal Herria. Si dans l'État français 78% des prisonniers se trouvent dans les prisons les plus proches du Pays Basque, dans l'État espagnol 66% des prisonniers sont dans celles qui sont les plus éloignées, soit un pourcentage plus élevé que le précédent qui était de 63%. Conséquence directe : 15 adultes et 2 mineurs ont été affectés par les accidents qui se sont produits en 2019 sur les routes de la dispersion.

Ces 26 transferts exigent toujours, dans la plupart des cas, de longs trajets avec le risque d'accident et l'usure physique, psychique et économique que tout cela comporte. Nous parlons de trajets supérieurs à 800 km. Dans la même période, 5 prisonniers ont été éloignés. De la même façon, les progressions du 1^{er} au 2^{ème} degré, ou les assouplissements du 1^{er} degré sous lequel la plupart des prisonniers basques accomplissent l'intégralité de leurs peines n'ont été accordés que dans de rares cas. En ce qui concerne les libérations conditionnelles, elles sont bloquées dans les deux États. Dans l'État espagnol par une politique pénitentiaire qui empêche l'accès au 3^{ème} degré ; dans l'État français, par le recours systématique du parquet anti-terroriste.

La situation des prisonniers gravement malades n'a enregistré aucun changement ni dans l'État espagnol, ni dans l'État français. Quelques rares libérations ont été accordées, mais seulement quand la maladie avait atteint son stade terminal. Les prisonniers qui ont plus de 70 ans se trouvent dans la même situation. D'autre part, 52 prisonnier.e.s sont incarcéré.e.s depuis plus de 20 ans; soit de longues années dans un environnement physique et psychique qui favorise la maladie, ce que montre clairement le nombre de prisonnier.e.s malades, qui nécessitent un traitement et une attention très difficiles à obtenir en prison.

Les mobilisations et les initiatives, tant dans la rue que dans les institutions, tant au niveau national qu'au niveau international, mettent en évidence l'urgence de mettre fin à la politique pénitentiaire actuelle. Les gouvernements espagnol et français continuent d'ignorer la volonté de la société basque.

